

Modalités d'évaluation L3GO / 2023-2024

CODE UE	LIBELLE UE	MODALITÉ	DURÉE SI EXAMEN ÉCRIT	COEFFICIENT
ANG320	Anglais professionnel	Contrôle Continu : <ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans les activités proposées tout au long de l'année : une note /20 - Tâche écrite (à définir avec l'enseignant. e) : une note /20 - Tâche oral (à définir avec l'enseignant. e) : une note /20 La note finale d'un auditeur correspond à la moyenne des 3 notes ci-dessus. L'objectif pour réussir l'UE est donc d'obtenir une note finale égale ou supérieures à 10/20. Présence à 75% des cours	Non concerné	1
DRA103	Règles générales du droit des contrats	L'examen final est organisé en deux parties : <ul style="list-style-type: none"> - 3 questions de cours notées sur 6 points (aucun document autorisé) - Cas pratique que les élèves peuvent réaliser à l'aide du Code civil et du Code du commerce (14 points) 	2 heures	1
DRA110	Activités et biens de l'entreprise	Examen final organisé en deux parties. La première partie portera sur 3 questions de cours à traiter en 30 minutes sans documents autorisés. La seconde partie consistera en un cas pratique à réaliser en 90 minutes à l'aide des Codes de commerce et civil.	2 heures	1
DSY006	Démarches et outils de l'organisateur	Examen final de 3 heures	3 heures	3
DSY020	Méthodes et outils de l'organisation	Examen final de 3 heures	3 heures	3
EME104	Gestion des RH et des équipes	Etude de cas (60 à 70% de la note) et question de cours (3 à 4 questions)	3 heures	2
ESC103	Veille stratégique et concurrentielle	Attribution d'une note de projet obtenue à partir de l'étude de cas et d'un examen terminal qui permet d'individualiser la note finale	3 heures	1
GFN106	Pilotage financier de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu - Examen final 	3 heures	1
MSE101	Management des organisations	Combinaison de contrôle continu et d'un examen final	3 heures	2

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par un contrôle continu et par un examen terminal.

La validation des 60 crédits de la licence, prononcée par le jury national, comprend :

- D'une part la validation de l'ensemble des unités d'enseignement composant le parcours à L3
- D'autre part, la validation de l'expérience professionnelle et du rapport d'activité associé

Il ne peut pas y avoir de validation partielle du diplôme. La L3GO est validée par une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, ainsi qu'avec la validation de la soutenance du rapport d'activité.

Mis à jour : sept2023

Compétences validées en entreprise

Capacité à émettre un avis constructif sur un projet, des informations.

Capacité à prendre du recul.

Capacité à faire émerger des idées nouvelles

Capacité à penser collectif, à renforcer la cohésion. "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin"

Capacité à s'intégrer au sein d'une équipe, à collaborer en bonne intelligence et fédérer l'équipe pour atteindre un objectif commun

Capacité à savoir prendre du recul pour analyser ses émotions et celles des autres pour ne pas les subir.

Capacité à se mettre au service de l'entreprise, de ses collègues mais aussi capacité à se mettre au service du client.

Capacité à argumenter et contre argumenter, à vendre ses idées, à convaincre.

Capacité à écouter, rebondir et interagir.

Capacité à s'adapter à des personnes, à des situations changeantes, en évolution.

Capacité à être proactif, audacieux, force de proposition, aller vers le Maître d'Apprentissage.

Capacité à s'exprimer clairement, à délivrer un message précis, concis, structuré et clair.

Capacité à être autonome (agir seul)

Capacité à se faire confiance et à avoir confiance en l'autre.

Capacité à voir le chemin pour atteindre l'objectif.

Capacité à prioriser, à identifier les choses essentielles des autres qui le sont moins.

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par un contrôle continu et par un examen terminal.

La validation des 60 crédits de la licence, prononcée par le jury national, comprend :

- *D'une part la validation de l'ensemble des unités d'enseignement composant le parcours à L3*
- *D'autre part, la validation de l'expérience professionnelle et du rapport d'activité associé*

Il ne peut pas y avoir de validation partielle du diplôme. La L3GO est validée par une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, ainsi qu'avec la validation de la soutenance du rapport d'activité.

Mis à jour : sept2023

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Conception et analyse de documents comptables
- Etudes qualitatives et quantitatives
- Conception et mise en place d'outils de pilotage
- Analyse des outils de suivi et de prévisions
- Appui aux principales fonctions administratives et financières des entreprises et notamment des PME-PMI

2. Référentiel de compétences

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique. Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.
Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

Compétences spécifiques

Appréhender le monde des affaires :

- Comprendre l'éco-système du monde des affaires et en assurer une veille, tant sur les plans géopolitiques, sociologiques, économiques que managériaux, etc.
- Anticiper les futurs possibles du monde des affaires afin d'en détecter les menaces, les opportunités, les tendances, les risques possibles, etc.

Utiliser des techniques et outils de gestion :

- Appliquer des techniques et outils en gestion
- Contrôler le respect des règles, pratiques, normes, etc.
- Recueillir et exploiter les données afin de les analyser

Développer des pratiques professionnelles en gestion :

- Comprendre les contours d'un projet, d'une affaire, d'une organisation, etc.
- Définir des plans d'actions opérationnels et les mettre en œuvre en favorisant les innovations managériales

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.